

L'ESPRIT *d'agglomération*

Le magazine d'information

HIVER 2020 - n°21

Rosanna Pompa,
en charge du projet
sur les aqueducs à
la CDA de Saintes

Jean-Louis Hillairet,
archéologue

PREMIER PLAN

Un projet d'envergure
POUR RÉVÉLER LES AQUEDUCS

© Mathieu Vouzeaud

agglom-saintes.fr

GRAND ANGLE

Leroy Merlin souhaite s'implanter à Saintes

PORTRAIT

Nicolas Moufflet,
PDG de Lyspackaging

EN RAFALE

La zone d'activités de
La Sauzaie s'agrandit

Édito



JEAN-CLAUDE CLASSIQUE

Président de la Communauté d'Agglomération de Saintes

L'ESPRIT COMMUNAUTAIRE

L'agglomération et les communes ont un destin commun. Elles ne vont pas l'une sans l'autre. Voulions-nous dès lors continuer à penser notre aménagement de manière séparée, voire cloisonnée, quand d'autres le pensent déjà à l'échelle de leur bassin de vie ?

À cette question, nos communes ont répondu qu'elles souhaitent travailler ensemble. Elles ont en effet majoritairement approuvé en décembre le transfert à l'Agglomération de la compétence "Plan Local d'Urbanisme".

Le "PLU" est un document de planification et d'organisation de l'espace. Le transfert permet de l'appliquer à une échelle plus large que celle de la commune pour tenir compte de l'ensemble de notre agglomération. Il devient alors un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Le PLUI est une démarche co-construite car c'est sa définition même que de répondre collectivement aux problématiques d'aménagement de nos territoires. Aujourd'hui les habitants s'affranchissent quotidiennement des limites administratives. Le PLUI doit ainsi adapter l'action politique locale aux évolutions majeures des modes de vie.

Près d'une intercommunalité sur deux en France est en PLUI ou en cours d'élaboration d'un tel document. Autour de nous, les agglomérations de La Rochelle, Grand Cognac, Angoulême, Poitiers ou Niort suivent cette trajectoire.

Le PLUI est le projet de développement d'un territoire par excellence. Il met de la cohérence dans les politiques d'aménagement et renforce la solidarité communautaire. Aucun autre document ne symbolise mieux que lui l'esprit communautaire.

Le transfert de compétence que nous venons de valider pose les fondements du chemin que les élus de demain auront à construire ensemble.

04



PANORAMIQUE

06



GRAND ANGLE

10



PREMIER PLAN

Un projet d'envergure pour révéler les aqueducs

SOMMAIRE

14



PORTRAIT

Nicolas Moufflet, PDG de Lyspackaging et cofondateur d'A'xevert



16

ZOOM

Le Parc Centre Atlantique se développe

L'ESPRIT D'AGGLO N°21 HIVER 2020

Directeur de publication : Jean-Claude Classique

Comité de rédaction : Jean-Claude Classique, Mathieu Rouault, Frédéric Laleu, France-Alexya Malle, Maud Parnaudeau (p.10 à 13, 16, 18)

Editeur : Communauté d'Agglomération de Saintes, 4 avenue de Tombouctou 17100 Saintes. Tél : 05 46 93 41 50 / info@agglo-saintes.fr

Conception : INSTANT URBAIN

Impression : Imprimerie Vincent, sur papier certifié PEFC 100%

Crédits photographiques : Mathieu Vouzelaud (p.1, 4, 10 à 14), Laurent Jahier (p.2, 9), Natalia Pont (p.7), Jean-Louis Hillairet (p.12), Benjamin Defosse (p.16), J.B. Forgit - Ville de Saintes (p.19), CDA Saintes

Diffusion : 33 600 exemplaires

Dépot légal : Janvier 2020

www.agglo-saintes.fr

POINT DE VUE

L'auto stop "Rezo Pouce"



17



18

EN RAFALE

La zone d'activités de La Sauzaie s'agrandit



Jean-Philippe
Machon
Maire de Saintes

Jean-Jacques
Rodriguez
Président de la CAF
de Charente-Maritime

Jacques Baillet
Directeur Général
de l'UDAF de
Charente-Maritime

Daniel
Laurent
Sénateur de
Charente-Maritime

Crèche inter-entreprises : bientôt une réalité

Claudine Guérin

Présidente
de l'UDAF de
Charente-Maritime

Jean-Claude Classique

Président de la
CDA de Saintes

Fabrice Leburgue

Directeur du Centre
Hospitalier de Saintonge

Pose de la 1ère pierre
du multi-accueil
interentreprises de SAINTES
Lundi 25 novembre 2019

La première pierre de la crèche inter-entreprises a été posée le 25 novembre, marquant ainsi le lancement des travaux. L'ouverture du multi-accueil, initié par l'Agglomération, est prévue pour fin 2020. Objectif : proposer 40 places pour solutionner les problèmes de garde des parents salariés, notamment en horaires décalés.

POLITIQUE DES DÉCHETS

Coût des déchets : les territoires inquiets

Dans un contexte de crise mondiale des marchés, les territoires doivent à la fois faire face à la hausse des taxes et à la chute du prix de revente des matériaux recyclés. Cyclad, qui traite les déchets de l'agglomération, n'est pas épargné.



Les déchets de la Communauté d'Agglomération de Saintes sont traités par Cyclad, auquel adhèrent sept intercommunalités de Charente-Maritime représentant 230 000 habitants. Chacune d'entre elles verse une cotisation au syndicat pour assurer cette mission. Or cette cotisation va connaître une hausse importante les prochaines années. En cause : un marché économique instable, des coûts de traitement de plus en plus élevés et des taxes qui augmentent.

TGAP : DE 16 À 65€ LA TONNE

Les déchets non triés sont source de pollution. C'est pourquoi sur chaque tonne de déchets s'applique la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) perçue par l'Etat. En 2018, elle était de 16€ par tonne. Mais le gouvernement vient de programmer des hausses annuelles pour atteindre 65€ la tonne en 2025, soit une augmentation de 400% ! A cela, s'ajoute des coûts de traitement plus élevés, en partie liés à la réduction des capacités d'enfouissement des déchets décidée par l'Etat. En outre, le prix de revente des matières recyclées baissent sur un marché mondial de plus en plus instable, diminuant d'autant les recettes

de Cyclad. Par exemple le prix du carton, qui était de 80€ la tonne en 2018, est tombé cette année à 30€.

CRI D'ALERTE

Ces facteurs entraineront « *probablement une hausse continue du coût de gestion des déchets jusqu'en 2025* » estime Etienne Vitry, le directeur de Cyclad. La cotisation que l'Agglomération verse à Cyclad en 2020 connaît déjà une hausse de 120 000€. Dans ce contexte, nombreux sont les territoires contraints de répercuter la flambée des coûts sur leur tarification. Malgré la mise en place de nouveaux modes de collecte qui avaient permis de contenir les dépenses des trois années précédentes, l'Agglomération de Saintes devra appliquer en 2020 une hausse de 4€ sur la part fixe de la redevance incitative. Elle ouvre dans le même temps une réflexion globale sur sa grille de facturation.

*Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères

LES TAXES DE L'ETAT VONT AUGMENTER DE 400%

ÉCONOMIE

Un relai à Saintes pour Agri Sud-Ouest Innovation

Le Pôle Innovation a signé un partenariat avec la Chambre d'Agriculture et Agri Sud-Ouest Innovation. Ce pôle de compétitivité fédère les acteurs privés et publics et agit dans les filières de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des agro-industries en régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine. La signature est intervenue à l'issue d'une table ronde autour des nouvelles filières de l'agriculture qui a réuni plus de 100 personnes. Elle permet la mise en place d'un relai local d'Agri Sud-Ouest Innovation en Charente-Maritime, au sein du Pôle Innovation.

En bref...

Squash : les murs refaits à neuf

En octobre, les parois frontales des deux courts de squash du centre aquatique Aquarelle ont été rénovées. Objectif : assurer un rebond uniforme des balles. Une semaine de travaux a été nécessaire pour rajouter de nouveaux panneaux et refaire les peintures. Les terrains sont disponibles pour un tarif horaire de 10,70€.

Plus d'infos sur agallo-saintes.fr → Aquarelle

TOURISME

L'Agglo, partenaire du contrat "Vignoble du Cognac"



La Communauté d'Agglomération de Saintes s'engage dans la candidature au Contrat de Destination "Vignoble du Cognac". C'est une initiative collective d'acteurs du tourisme et de l'économie. Ensemble ils proposent une offre touristique mieux structurée et plus visible sur le plan international, autour d'une destination qui dépasse les périmètres administratifs.

Ce contrat bénéficie du soutien de l'Etat et est accompagné par Atout France, l'agence de développement touristique en charge de la promotion de la France à l'international. Il existe aujourd'hui une vingtaine de Contrats de destination actifs en métropole, dont trois sur la Nouvelle-Aquitaine.

Le périmètre défini couvre l'ensemble de la zone d'Appellation des crus du Cognac. Initié par Charentes Tourisme, le contrat rassemble entre autres le BNIC*, Spirit Valley, Grand Cognac, le Comité régional du tourisme et plusieurs offices de tourisme dont celui de l'Agglomération.

Le dossier de candidature a été adressé à Atout France cet automne. Il vise à conquérir des clientèles lointaines et à fidéliser des clientèles européennes, notamment les britanniques en leur proposant des produits innovants. La volonté est également de toucher les touristes français qui souhaitent découvrir la région des Charentes au sens large. La réponse est attendue pour 2020.

* Bureau National Interprofessionnel du Cognac

ECONOMIE

Six nouveaux lauréats pour l'ESS

Cette année, 14 structures ont candidaté au deuxième appel à projet "Economie Sociale et Solidaire" lancé par la Communauté d'Agglomération de Saintes. Les 6 lauréats, dévoilés en novembre, se partagent une enveloppe de 35 000€ pour développer leur projet.

22 emplois seront créés à moyen terme par les structures lauréates.

Les lauréats :

- CEMES Emploi pour l'élargissement de son activité de groupement d'employeurs dans les secteurs du service et de l'artisanat.
- ReSanté-Vous pour l'implantation de son antenne à Saintes qui vise à proposer des services non médicamenteux aux personnes âgées.
- Coconut Music pour la création de voyages immersifs et sensoriels en montgolfière grâce aux technologies de réalité virtuelle.
- L'Arche en Sel pour la mise en place d'événements visant à redynamiser sur le plan culturel le quartier de la Fenêtre à Saintes.
- Saint-Fiacre pour le lancement d'un magasin de vente en ligne des légumes biologiques qu'elle produit et l'ouverture de points relais sur l'agglomération.
- Le cabinet thérapeutique solidaire "Re-gain" dont la création vise à favoriser l'accès aux soins psychologiques à un public en difficulté sociale.



ECONOMIE

Un appel à projet pour innover

Vous êtes un porteur de projet ou une start up innovante ? L'appel à projet du Pôle Innovation de Saintes vous concerne ! Vous avez jusqu'au 1^{er} février 2020 pour candidater dans la catégorie "Emergence" ou "Création et développement" et tenter de bénéficier d'une aide financière et d'un suivi personnalisé par les équipes du pôle.

Infos et candidatures sur pole-innovation-saintes.fr



HABITAT

L'accueil d'urgence accompagné par l'Agglomération

En décembre, les élus communautaires ont validé le soutien financier de l'Agglomération au projet de création d'une nouvelle structure d'hébergement d'urgence porté par la SEMIS*. Le centre, géré par l'association Tremplin 17, sera implanté au 14 rue Gallieni à Saintes et regroupera un nouvel accueil de jour, une halte de nuit de 15 chambres individuelles et 3 studios de stabilisation.

Ces locaux remplaceront les bâtiments actuels car ces derniers, vétustes et inadaptés, ne permettent plus d'accueillir le public dans de bonnes conditions. Il ne sera donc plus nécessaire de parcourir la ville d'une rive à une autre pour aller de la halte de jour, située rue Saint Pallais, à celle de nuit, cours Genêt.

Objectif : apporter des solutions immédiates et de courtes durées à des

demandes urgentes, en offrant des prestations de première nécessité à des personnes sans-abri ou brutalement confrontées à une absence de logement.

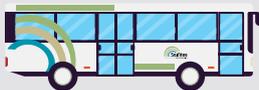
Le montant de la subvention accordée par l'Agglomération s'élève à 64 000€. Le nouveau centre d'urgence devrait voir le jour en octobre 2021.

*Société d'Economie Mixte Immobilière de la Saintonge

En bref...

Buss : ticket gagnant pour le nouveau réseau !

Le nouveau réseau Buss mis en place en septembre 2018 séduit les usagers. Entre 2018 et 2019, sur les mêmes périodes (janvier à juillet), on note une progression de :



+ 5,7%

de voyages sur les lignes urbaines A, B et C



+ 24%

d'utilisation du service de Transport à la Demande (TAD)

📞 Pour tout savoir sur Buss, rendez-vous sur buss-saintes.com

SOCIAL

Le Point d'Accès au Droit inauguré



En octobre, la Communauté d'Agglomération, le Tribunal de Grande Instance de Saintes et le Conseil Départemental de l'Accès au Droit de Charente-Maritime ont inauguré le Point d'Accès au Droit (PAD) dans le quartier Boiffiers-Bellevue à Saintes.

Espace d'accueil, d'écoute et de conseil, le PAD est un service gratuit et ouvert à tous sur rendez-vous. Il réunit en un seul lieu 9 associations

spécialisées et professionnels du droit qui vous informent dans vos démarches administratives et juridiques : le Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles, l'Union Départementale des Associations Familiales, l'Association Départementale d'Information sur le Logement, la Ligue des Droits de l'Homme, la Chambre Départementale des notaires, des avocats, un défenseur des droits et deux conciliateurs de justice.

145

personnes ont été accueillies au Point d'Accès au Droit depuis son ouverture

📍 Pour connaître le planning des permanences et prendre rendez-vous, contactez le PAD (5 bis avenue de Bellevue à Saintes) au 05 46 73 41 18 ou sur pad@agglo-saintes.fr

Leroy Merlin souhaite s'implanter à Saintes

L'enseigne nationale de bricolage et de décoration a signé cet automne une promesse de vente avec l'Agglomération pour l'acquisition d'un terrain sur le Parc Centre Atlantique. Une centaine d'emplois sera créée.



Les élus de l'Agglomération et les équipes de Leroy Merlin sur le Parc Centre Atlantique.

Les discussions que la Communauté d'Agglomération mène avec Leroy Merlin depuis deux ans ont trouvé leur première concrétisation le 17 octobre dernier. C'est à cette date que Jean-Claude Classique, président de l'intercommunalité saintaise, et Ludovic Muys, responsable du développement de l'enseigne, ont signé une promesse de vente pour un terrain de 4,4 hectares sur le Parc Centre Atlantique. Le projet prévoit environ 6500 m² de surfaces de vente en magasin auxquels s'ajouteraient 3000 m² de magasin extérieur. Une centaine d'emplois directs sera créée grâce à cette implantation.

UNE "LOCOMOTIVE" POUR LE PARC

« L'arrivée de Leroy Merlin correspond aux besoins identifiés dans notre schéma de développement économique qui

souligne que nous sommes bien équipés commercialement, sauf dans le secteur de l'équipement de la maison. C'est une enseigne nationale et attractive, qui ne concurrence pas le centre-ville et qui est capable de jouer un rôle de locomotive pour le Parc et l'agglomération. Il existe en effet un seul autre magasin dans le département. Dans le domaine du commerce, ce sont ces enseignes ciblées et de "rang 1" dont nous avons besoin » indique Jean-Claude Classique.

Pour Leroy Merlin, l'implantation à Saintes est une « opportunité de mailler définitivement la Nouvelle-Aquitaine, car il existait ici une "zone blanche" qui obligeait les saintais à quitter le territoire pour trouver une offre qu'ils ne trouvaient pas dans leur ville aujourd'hui » explique Ludovic Muys.

15 MILLIONS D'EUROS INVESTIS.

La promesse de vente est la première pierre au chantier d'installation de Leroy Merlin. Si tout va bien, il faudra ensuite trois ans environ avant que n'ouvre officiellement le magasin. « Sur un projet comme celui-ci, l'enseigne investit environ 15 millions d'euros » conclut Ludovic Muys.

ENTRE 95 ET 105 EMPLOIS DEVRAIENT ÊTRE CRÉÉS.

Plus d'infos sur agglo-saintes.fr → Les projets → Le Parc Centre Atlantique

Un projet d'envergure POUR RÉVÉLER LES AQUEDUCS

Précieux témoin de l'époque gallo-romaine, les aqueducs de Saintes sont le seul ouvrage de ce type en France à être classé au titre des Monuments Historiques sur toute leur longueur. Ce patrimoine exceptionnel, mis à jour par des fouilles, fait l'objet d'un projet de protection et de mise en tourisme porté par l'Agglomération et ses partenaires. Les travaux d'aménagement de trois sites emblématiques démarrent au 1^{er} trimestre 2020.

Le Vallon des Arcs à Fontcouverte



DE LA DECOUVERTE À LA MISE EN VALEUR

Dès la fin du 1^{er} siècle avant Jésus-Christ, les aqueducs ont permis d'apporter l'eau courante aux habitants de la ville. Ces ouvrages vont être aménagés pour être rendus accessibles au public, tout en en assurant leur sauvegarde.

Si on parle communément de l'aqueduc de Saintes au singulier, ce sont en réalité deux aqueducs, alimentés par deux, voire trois sources, qui ont été découverts par la Société d'Archéologie et d'Histoire de Charente-Maritime. Des fouilles, menées à partir de 2003 sous la direction de Jean-Louis Hillairet, ont permis de comprendre le fonctionnement complexe et de restituer le parcours de cet ensemble, à la fois remarquable par son mode de construction, son fonctionnement, son architecture et son état de conservation.

Très tôt, Saintes s'est vue doter par les Romains d'un premier aqueduc destiné à alimenter les thermes et les fontaines publiques de la ville, qui comptait alors 6000 à 8000 habitants. Ce système de

transport d'eau de 7,4 kilomètres, comprenait plusieurs ouvrages d'art importants. Sa source de captage était située à la Font-Morillon, sur la commune de Fontcouverte. Il restera en service une cinquantaine d'années, jusqu'à ce que le développement de la ville nécessite un dispositif plus important. « *Le débit était modeste, entre 3000 et 6000 m³ par 24 heures, selon les estimations* », précise Jean-Louis Hillairet.

DEUX AQUEDUCS

Vers le milieu du 1^{er} siècle après Jésus-Christ, un second aqueduc est donc construit. Long d'une quinzaine de kilomètres, il reçoit les eaux de deux sources (Vénérand et Le Douhet). Il reprend les ouvrages d'art du premier aménagement et double les conduites pour accroître le débit. Avec le creusement de tunnels supplémentaires, le parcours total des canaux et de canalisations atteint 17 km. Les deux aqueducs suivent les courbes du terrain. Pour franchir les collines, de nombreuses galeries souterraines ont été creusées tandis que des ponts permettent d'enjamber les vallons.



Focus sur...

les aqueducs gallo-romains

17 KM

de longueur,
classés au titre
des Monuments
Historiques



3

sources
d'alimentation



3 MILLIONS €

dédiés au projet
de valorisation



» PROTECTION, RESTAURATION, VALORISATION

« La Communauté d'Agglomération a saisi l'opportunité de cette découverte exceptionnelle pour imaginer un projet d'ensemble destiné à restaurer, valoriser et faire découvrir le monument au public », explique Pascal Gillard, vice-président délégué au tourisme. Ce projet concerne trois sites emblématiques et s'accompagne d'un programme de médiation et d'animation (Lire page 13). Les travaux

commencent au cours du 1^{er} trimestre 2020 et s'étalent jusqu'en 2021. Une "Maison de l'Aqueduc", aménagée à Vénérand, constituera l'entrée principale des sites. On y trouvera la billetterie, l'accueil des groupes et des scolaires, un espace d'interprétation et de médiation avec des contenus audiovisuels et des maquettes, une reconstitution 3D, ainsi qu'une boutique. Des itinéraires, praticables à pied ou en vélo, seront aménagés pour permettre aux visiteurs de relier les différents points d'intérêts.

« Il sera possible de découvrir par des boucles de randonnées de deux ou trois heures un ou deux sites à la fois, l'ensemble des sites étant aussi connecté avec l'itinéraire Jacquaire », explique Rosanna Pompa, chargée de mission politique touristique à l'Agglomération de Saintes.

UNE DECOUVERTE A 360°C

« Les aqueducs sont destinés à devenir l'une des principales portes d'entrée vers l'ensemble de notre patrimoine gallo-romain. L'idée est aussi de proposer une découverte touristique qui puisse mêler l'urbain et le rural », souligne Pascal Gillard. Le projet de valorisation de l'aqueduc est mené grâce au soutien de nombreux acteurs : la Société d'Archéologie et d'Histoire de Charente-Maritime, le Département de Charente-Maritime, la Région Nouvelle-Aquitaine, la Ville de Saintes, la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Nouvelle-Aquitaine, l'État... « C'est un projet conséquent de près de 3 millions d'euros », rappelle Pascal Gillard.



Fouilles archéologiques sur le site de La Grand Font à Le Douhet



Le mot de...

Jean-Louis Hillairet,
archéologue en chef



« Nous savions qu'il existait un aqueduc mais nous n'en connaissions pas le tracé complet. Certains parcours étaient connus, d'autres non. Quand nous avons commencé les fouilles en 2003, chaque samedi nous découvrons des éléments nouveaux non répertoriés, et pour certains totalement inédits. Il faut savoir que le premier aqueduc de Saintes est l'un des tout premiers aqueducs romains de Gaule, avec celui de Lyon et celui de Reims. Il a été construit par des militaires et des entreprises de maçonnerie directement venus de Rome qui ont importé des techniques de construction dont nous ne disposions pas alors. Le projet de valorisation est à la fois un moyen de faire connaître un patrimoine exceptionnel au plus grand nombre mais aussi de le préserver. Quand on met des vestiges au jour, ils sont fragilisés. Il est notamment nécessaire de les enduire d'un glacis pour les protéger. »

LE TRACÉ DES AQUEUDUCS



Trois sites aménagés

La valorisation des aqueducs concerne les sites remarquables situés sur les communes de Le Douhet, de Vénérand et de Fontcouverte. Différents types de travaux sont programmés pour les rendre accessibles au public tout en les préservant.

LA SOURCE DE LA GRAND FONT À LE DOUHET

Situé le plus en amont du deuxième aqueduc, la source de La Grand Font puise l'eau dans une rivière souterraine située à plus de douze mètres de profondeur. Les constructions antiques s'articulent autour d'éléments naturels existants. Les travaux serviront à restaurer les vestiges, à sécuriser l'accès, à faciliter la découverte du site par des panneaux explicatifs et à aménager un chemin d'accès jusqu'au parking. La création d'une place de stationnement pour les personnes à mobilité réduite est aussi prévue.



LA SOURCE DE VÉNÉRAND

Lieu d'un deuxième captage, le site est déjà accessible en permanence au public. On peut y visiter l'ancien moulin du XVIII^{ème} siècle, qui met à jour une partie des aménagements antiques de l'aqueduc. Les travaux vont consister à aménager l'ancien moulin et à réaliser une extension afin d'implanter la Maison de l'Aqueduc. Un espace d'accueil, une boutique et un salon de thé seront également aménagés dans la maison surplombant la source. L'ensemble sera relié par une passerelle avec vue sur la source et le lavoir. La signalétique depuis le parking existant sera refaite et enrichie.

LE VALLON DES ARCS À FONTCOUCVERTE

Les vestiges du pont aqueduc des Arcs, qui permet le passage d'un petit vallon sec, sont déjà observables sur le site. Les travaux permettront de consolider les 5 piles encore visibles sur la partie nord du vallon, et de créer un parcours scénographique de visite, avec des bornes d'informations et des tables d'interprétation, du lieu de stationnement jusqu'aux pieds des arcs.



3 questions à ...

Rosanna Pompa,
chargée de mission
politique touristique
à la Communauté
d'Agglomération



Quel est la philosophie globale du projet de valorisation des aqueducs ?

Il y a à la fois un enjeu de préservation des vestiges et de mise en valeur du patrimoine. La volonté est de faire connaître les aqueducs sans les dégrader, ni les dénaturer. Les aménagements ont été conçus en ce sens. Il y aura par exemple des caillebotis. Les panneaux explicatifs seront intégrés aux garde-corps.

Quel programme de médiation et d'animation est envisagé ?

Des visites guidées et des ateliers pédagogiques pour les scolaires et pour le grand public seront proposés, notamment à la Maison de l'Aqueduc. Chaque site sera aussi accessible indépendamment et visitable avec une application téléchargeable sur les smartphones, proposant du contenu audio et interactif.

Comment ce nouveau "produit" va-t-il s'intégrer dans l'offre touristique de l'Agglomération ?

Nous allons travailler avec l'Office du Tourisme de Saintes. L'idée est de pouvoir proposer quelque chose qui incite les touristes à rester plus longtemps sur le territoire en mixant la visite des aqueducs avec celle des Arènes par exemple, et plus largement des visites liées au patrimoine gallo-romain du territoire, qui est singulier.

📍 Pour en savoir plus sur les aqueducs, rendez-vous sur agglou-saintes.fr

Nicolas Moufflet

PDG DE LYSPACKAGING
ET COFONDATEUR D'AXEVERT



La fibre végétale

Fondateur de Lyspackaging qui fabrique des bouteilles végétales, Nicolas Moufflet vient de recevoir le prix de la PME créative aux trophées PME/RMC. Il vient aussi de créer l'association "Axevert" dont l'ambition est de lutter contre le plastique. Rencontre avec un entrepreneur hyperactif.

Lyspackaging est lauréat national des trophées PME/RMC dans la catégorie "PME créative". Un nouveau prix pour votre entreprise pourrait-on dire !

Oui, c'est vrai que l'entreprise a déjà reçu un certain nombre de récompenses. Nous avons participé l'an passé à ces trophées mais nous n'avions pas été retenus. Cette année, parce que j'avais mal orthographié mon adresse mail dans le dossier de candidature, j'ai appris peu de temps avant la cérémonie que j'étais lauréat ! Il a fallu s'organiser rapidement mais l'évènement à Paris nous a permis de côtoyer plein de start-up et d'entrepreneurs créatifs. Et nous avons aussi gagné 100 000€ de communication publicitaire sur BFM !

Comment est née l'aventure Lyspackaging ?

J'ai créé l'entreprise en 2015. J'ai d'abord commencé par fabriquer des bouteilles en plastique pour des maisons de Cognac. Après deux années de recherche et développement, nous avons réussi en 2017 à mettre sur pied notre bouteille végétale, issu des déchets de la canne à sucre. Elle est complètement compostable et bio-dégradable. Nous avons préféré la canne à sucre au maïs qui favorise l'agriculture intensive. La matière première vient d'Inde mais nous la transformons en France. Mon ambition est de conserver une politique globale, intelligente et éthique pour l'entreprise. Nos clients utilisent notre bouteille pour de l'eau, des épices, des jus de fruits, des compléments alimentaires...

Pouvez-vous nous parler de l'association Axevert, créée il y a quelques mois ?

J'avais régulièrement des questions d'entreprises qui m'interrogeaient sur les matériaux recyclables, les produits compostables sans jamais savoir vers qui se tourner. C'est de ce constat qu'est née Axevert, dont l'ambition est de fédérer les acteurs économiques et les ONG qui luttent contre la pollution plastique, en proposant de le recycler ou le réutiliser. C'est une thématique non seulement d'avenir mais qui offre aussi un positionnement au territoire. C'est une association que nous avons fondée avec Jérôme Fruchard, responsable technique de la formation supérieure FS Pack à Cognac et Philippe Gendron qui dirige un bureau d'études à Saintes. Nous avons organisé une première conférence en septembre.

Quels sont vos projets pour 2020 ?

Avec Lyspackaging, nous allons continuer à développer de nouveaux produits. Nous travaillons actuellement sur des gobelets réutilisables et des biberons pour lesquels nous nouons des partenariats avec d'autres entreprises. Nous maintenons également nos recherches sur la vegan bottle pour qu'elle devienne plus résistante à la chaleur. Du côté d'Axevert ensuite, nous organiserons en 2020 trois nouvelles conférences sur les alternatives au plastique. Nous venons de recruter une chargée de mission pour élargir notre réseau d'adhérents et travailler sur ces évènements. L'année 2019 était celle du démarrage de l'association. 2020 doit être celle de son développement. La Communauté d'Agglomération de Saintes nous aide financièrement dans cette trajectoire.

Nous voulons une politique globale, intelligente et éthique pour l'entreprise.

FICHE D'IDENTITÉ

Après avoir travaillé une dizaine d'années dans des grands groupes d'emballages, Nicolas Moufflet s'intéresse ensuite à l'éco-conception. Il développe en 2001 la première bouteille compostable et choisit alors de se consacrer à la recherche de solutions alternatives au plastique. En 2015, il crée Lyspackaging, "lys" signifiant "léger" en scandinave comme le sera l'impact de son futur produit sur l'environnement. Il s'installe dans l'hôtel d'entreprises de l'Agglomération et lance deux ans plus tard la "vegan bottle". Fort de son développement, l'entreprise déménage en 2018 pour s'installer dans des locaux de 1000 m² à Chaniers. Il emploie aujourd'hui 15 salariés et réalise 70% de son chiffre d'affaires en France et 30% en Europe.

70%

du chiffre d'affaires est réalisé en France et 30% en Europe

Le Parc Centre Atlantique se développe

Après CLAS2 Charentes, c'est au tour de la Ferme Santone de s'implanter sur le Parc Centre Atlantique. Depuis l'ouverture de la zone aux entreprises il y a 18 mois, 70 emplois y sont installés.



Vue aérienne du Parc Centre Atlantique

Le Parc Centre Atlantique propose aux entreprises des terrains viabilisés à proximité immédiate des grands axes routiers. Cette situation privilégiée a récemment séduit CLAS2 Charentes et la Ferme Santone. La première, spécialisée dans la logistique, est déjà installée et prévoit de créer 20 emplois aujourd'hui et dix autres d'ici 5 ans. La seconde est un magasin de producteurs locaux déjà implanté sur le territoire mais qui a besoin de se développer. Son projet est en cours.

Mis en vente il y a 18 mois après quelques retards dus à des contentieux, le foncier du Parc Centre Atlantique a fait l'objet de plus d'une cinquantaine de demandes d'implantations. Ces demandes sont examinées par un comité spécifique qui veille à ce que l'ambition de la zone – un espace qualitatif d'abord tourné vers le productif – soit respectée. « Il y a une sélection poussée des entreprises car la terre a de la valeur et nous ne voulons pas consommer ce foncier n'importe comment. Nous voulons aussi une cohérence. La commercialisation se fait donc de manière sélective », souligne Céline Viollet, vice-présidente déléguée au développement économique.

UN QUART DES TERRAINS DÉJÀ OCCUPÉS

Sur les 20 hectares disponibles pour les entreprises, un quart est aujourd'hui occupé. On compte ainsi sur la zone Chronopost, Soprema, Auto Distribution Talbot et CLAS2 Charentes. Dix autres projets sont à l'étude. Avec les entreprises déjà implantées, ils permettraient de porter ce chiffre à 62% de l'espace disponible. Au total, les projets déjà installés et à l'étude représenteraient 389 emplois, dont 189 nouveaux. L'enseigne la plus génératrice d'emplois est Leroy Merlin, qui vient de signer une promesse de vente avec l'Agglomération, puisque 95 à 105 emplois sont annoncés.

Autre caractéristique de la zone : sa dimension volontairement qualitative. La Communauté d'Agglomération accompagne aussi les entreprises dans la transition énergétique, comme CLAS2 Charentes, Soprema et La Ferme Santone qui sont déjà ou seront respectivement dotés d'une toiture photovoltaïque de 782 m², 212 m², 435m².

« LA COMMERCIALISATION SE FAIT DE MANIÈRE SÉLECTIVE »

Céline Viollet, vice-présidente déléguée au développement économique.

Une nouvelle presse pour Croq'Papier



Pascal Monget, directeur de l'imprimerie Actiade et de Croq'Papier, a inauguré le mardi 10 décembre sa nouvelle presse en présence de Jacky Emon, conseiller régional et Jean-Claude Classique, président de la Communauté d'Agglomération de Saintes. Subventionnée par l'Agglo à hauteur de 15 000€ et par la Région Nouvelle-Aquitaine à hauteur de 18 000€, cette machine permet à l'entreprise Fontcouvertoise de tripler sa productivité et d'améliorer la qualité de son produit final.

Plus d'infos sur actiade.fr

« Soyez audacieux, osez entreprendre ! »

Vous souhaitez devenir entrepreneur ? L'association ODACIO vous accompagne dans votre projet en vous aidant à limiter les risques économiques et personnels. Pour participer à des ateliers et bénéficier d'un réseau de créateurs, prenez rendez-vous à la cité entrepreneuriale de Saintes au 05 46 31 09 15 ou sur contact@odacio-asso.fr

Plus d'infos sur odacio-asso.fr

Parole d'habitant



MENU VÉGÉTARIEN DANS LES CANTINES : POUR QUI ? POURQUOI ? COMMENT ?

Éléments de réponse

Depuis le 1^{er} novembre 2019, l'Agglo applique la nouvelle loi Agriculture et Alimentation (Egalim) qui impose aux restaurants scolaires – de la maternelle au lycée – de proposer au moins un menu végétarien par semaine aux élèves. Cette mesure obligatoire, qui prend pour l'instant la forme d'une expérimentation de deux ans, implique le remplacement de la viande et du poisson par des protéines végétales (légumineuses, céréales...) et/ou animales (œufs, produits laitiers).

Afin de répondre à cette nouvelle exigence tout en continuant à garantir une offre de qualité et de proximité, la Communauté d'Agglomération déploie un plan de formation à destination de ses agents. L'objectif est notamment de travailler sur l'équilibre nutritionnel des repas incluant des mets végétariens. Depuis décembre, les cuisiniers se forment ainsi avec Gilles Daveau, spécialiste des protéines végétales, reconnu

nationalement pour l'accompagnement des collectivités territoriales dans la mise en place des menus alternatifs.

En parallèle, l'Agglo, labellisée au titre du "Programme National Nutrition Santé", fait valider les menus par une diététicienne qui s'assure que les repas proposés sont équilibrés, riches en fruits et légumes et pauvres en sel, sucre ou graisses. De même, la CDA de Saintes met le commerce local à l'honneur en développant des partenariats avec les producteurs du territoire afin d'intégrer d'ici 2022 au moins 50% de produits biologiques et locaux. Dans ce cadre, elle travaille notamment avec Saint-Fiacre et le SIE Val de Saintonge pour la fourniture de légumes bio et avec Pot d'vache de La Chapelle des Pots pour les yaourts fermiers.

Plus d'infos sur :
 agglo-saintes.fr → L'agglo au quotidien
 → Restauration scolaire

On a testé
pour vous !



Le dispositif d'auto stop organisé "Rezo Pouce" qui repose sur la solidarité entre habitants, permet de rallier de courtes distances à des fréquences régulières ou ponctuelles sur le territoire de la Communauté d'Agglomération. Florian, notre testeur du trimestre, l'a essayé.

IL A AIMÉ

Le partage du trajet avec d'autres personnes : c'est à la fois convivial et écologique. Et le plus, c'est évidemment la gratuité ! J'ai utilisé l'application pour me déplacer de l'arrêt Malakoff à Saintes jusqu'à Bussac-sur-Charente, le temps d'attente a été plutôt court. C'est pratique pour les petits déplacements.

IL A MOINS AIMÉ

La prise en main de l'application n'est pas très évidente au début... Par ailleurs, en fonction des horaires des déplacements, c'est parfois compliqué de trouver rapidement un conducteur qui fait le même trajet que nous.

L'AUTO STOP "REZO POUCE"



Vous souhaitez devenir testeur
 Envoyez votre candidature sur
onatetestepourvous@agglo-saintes.fr

Prochain test :
 La restauration scolaire de l'école de Fontcouverte

Infos :
 agglo-saintes.fr → L'agglo au quotidien
 → Transports et mobilités → Rezo Pouce

FONTCOUVERTE

La zone d'activités de La Sauzaie s'agrandit



Pour proposer rapidement aux entreprises des terrains où s'implanter et se développer, l'Agglomération agrandit la zone d'activités de La Sauzaie. Les travaux d'aménagement ont débuté.



Dédiée aux activités de production, la zone de La Sauzaie s'étend sur 3,1 hectares. Elle accueille actuellement huit entreprises spécialisées dans la construction, l'industrie et l'agroalimentaire. Pour répondre aux demandes d'implantation sur le territoire et au besoin de développement des entreprises locales, la Communauté d'Agglomération a décidé de l'agrandir.

Une première tranche de travaux a été lancée le 16 octobre avec la création des bassins pluviaux. Après les intempéries de novembre et décembre, les travaux ont repris en janvier pour une livraison des terrains en mai 2020. Une haie sera plantée sur la partie nord pour faire la

transition avec la zone agricole. D'autres aménagements paysagers sont aussi programmés le long de la route de Saint-Jean-d'Angély.

REPONSE SUR-MESURE

Cette extension va permettre d'accueillir entre trois et dix entreprises, selon la taille des terrains qu'elles demanderont. Des contacts sont déjà pris avec le glacier l'Angély qui nourrit des perspectives de croissance et a besoin de se développer. « *Nous sommes à l'écoute des entreprises pour pouvoir leur apporter des réponses sur-mesure, notamment à celles qui sont déjà sur le territoire et qui cherchent à s'y développer* », explique Céline Viollet, vice-présidente

déléguée au développement économique. La Communauté d'Agglomération de Saintes gère au total treize zones d'activités économiques. L'extension de la zone de la Sauzaie fait partie des projets inscrits dans le projet de territoire 2017-2025 pour favoriser l'accueil, la création et l'accompagnement des entreprises.

CETTE EXTENSION VA PERMETTRE D'ACCUEILLIR ENTRE TROIS ET DIX ENTREPRISES



SAINTES



ANNIE TENDRON NOUS A QUITTÉS

Annie Tendron nous a quittés le mercredi 13 novembre à l'âge de 69 ans. Ses obsèques se sont déroulés à l'Abbaye aux Dames le 21 novembre.

Ancienne adjointe au maire de Saintes en charge de la mobilité puis conseillère municipale, elle était également élue au conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération de Saintes. Membre active de l'APF France Handicap, elle militait depuis de nombreuses années en faveur de la défense des droits et l'évolution des conditions de vie des personnes en situation de handicap.

La Communauté d'Agglomération de Saintes s'associe à la peine de sa famille et de ses proches.



BURIE ET SAINTES



UNE BULLE DE MOBILITÉ

Depuis septembre, l'Agglo expérimente le service gratuit "Cmabulle" aux collèges Beau-regard de Burie et René Caillé de Saintes ainsi qu'au Conservatoire de musique. Objectif : mettre en relation les parents afin de les aider à faire ensemble les trajets scolaires et extrascolaires.

Le concept est simple : une fois l'application mobile téléchargée, les familles accèdent à la "Bourse aux conduites" qui regroupe la liste des parents inscrits dans la même structure, allant au même endroit, au même moment, et habitant à proximité les uns des autres. L'application permet de se contacter et de planifier les co-voiturages en toute sécurité.

📍 **Plus d'infos sur**
agglo-saintes.fr → actualités



LES GONDS



DOUBLE INAUGURATION DANS LE BOURG

Le 26 octobre, la commune a inauguré l'épicerie tabac presse du 18 rue Maurice Ravel, en présence des nouveaux propriétaires E. Houriez et J. Rogue. Le commerce, ainsi que les logements intégrés à l'ensemble immobilier acheté par la mairie, ont été réhabilités, avec notamment des travaux de mise aux normes et d'isolation.

La 2^{ème} phase d'aménagement de la RD 128 située en cœur de bourg a également fait l'objet d'une inauguration. Les travaux de sécurisation, qui permettent désormais aux piétons de circuler sur des espaces partagés vers les principaux équipements publics et commerces, se sont achevés en juillet. La dernière phase de ce projet lancé en 2012 prendra fin en 2021.

📍 **Plus d'infos sur**
lesgonds.fr

Chiffre clé

30 BÂTIMENTS PUBLICS
SUR L'AGGLO ALIMENTÉS
EN ÉLECTRICITÉ
RENOUVELABLE

Avec le soutien de l'Agglo, 7 communes du territoire (Bussac-sur-Charente, Saintes, Corme-Royal, Ecurat, Vénérand, Villars-les-Bois, Le Douhet) approvisionnent dorénavant leurs écoles, mairies, crèches et/ou haltes garderies en électricité renouvelable provenant de Nouvelle Aquitaine.

Point d'accès

au Droit

Conseils gratuits
Informations juridiques
Accompagnement
Médiation

Prise de rendez-vous :



05 46 73 41 18



pad@agglo-saintes.fr



5 bis avenue de Bellevue
17100 Saintes



www.agglo-saintes.fr

**Saintes**
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION